

Termes de référence

I. Informations générales

Intitulé du poste	Expert(e) long terme pour appuyer la mobilisation d'expertise court terme et la capitalisation
Pays	République Démocratique du Congo
Nombre de jour <u>maximal</u>	500 jours maximum
Période concernée	Septembre 2024 à juillet 2027

II. Description du projet et du contexte

1) Contexte général

Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale, conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, biodiversité, santé, éducation, elle intervient dans des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Avec un volume d'activité de 324 millions d'euros, plus de 350 projets en cours dans 100 pays et 78 118 journées d'expertise délivrées en 2022, Expertise France met à la disposition des pays partenaires des connaissances, des compétences et une expertise managériale. Par ses missions, l'agence promeut les objectifs de la politique française et européenne de développement.

Les perspectives de développement socio-économique de la République Démocratique du Congo (RDC) à moyen et à long termes dépendent en grande partie de la manière dont le pays parviendra à formaliser et à rendre durable les dynamiques d'utilisation et de valorisation de ses importantes ressources naturelles, ceci tant au niveau interne (réduction de la pauvreté dans le monde rural, organisation des marchés et des filières de transformation) qu'au niveau externe (limitation des trafics des ressources aux frontières, commercialisation bénéfique et durable de ces ressources sur les marchés régionaux et internationaux).

La gestion durable des ressources naturelles du pays constitue à cet égard un pilier stratégique constant de l'ensemble des politiques et programmes de développement que les autorités congolaises s'efforcent aujourd'hui de mettre en œuvre, avec l'appui technique et financier des partenaires internationaux. La conservation et la valorisation de l'exceptionnelle biodiversité du pays est l'une des composantes majeures de ces objectifs de gestion durable, notamment via le réseau des aires protégées que compte le pays. Ainsi, la coopération entre l'Union européenne (UE) et la RDC se concentre depuis 2010 sur trois composantes essentielles du développement durable (environnement et biodiversité, agriculture durable et développement des énergies renouvelables) dans cinq paysages prioritaires de RDC qui sont non seulement critiques pour l'environnement et la biodiversité à l'échelle mondiale, mais qui présentent également d'importantes potentialités de développement durable et dans lesquels les appuis à la consolidation de l'autorité de l'Etat congolais peuvent avoir rapidement des effets tangibles au bénéfice des populations.

2) Description du projet

Dans ce contexte, l'un des trois domaines prioritaires de la programmation actuelle de la coopération entre la RDC et l'UE, intitulé « Alliance pour le développement durable », se concentre sur la protection

et la valorisation des ressources naturelles dans cinq paysages dans lesquels l'UE investit depuis le 10ème FED, au bénéfice prioritaire du développement socio-économique des populations locales.

Le mode opératoire que la coopération UE-RDC met en place dans ces paysages est centré sur le développement de Partenariats Public-Privé (PPP) établis entre des institutions publiques dont le mandat est de gérer les aires protégées, d'une part, et des organisations internationales expérimentées d'autre part. Ces PPP sont en vigueur au niveau du Parc National des Virunga (entre l'ICCN et la Fondation Virunga), du Parc National de la Garamba (entre l'ICCN et African Parks) et du Parc National de l'Upemba (entre l'ICCN et la Fondation Forgotten Parks). Au niveau du Parc National de la Salonga, l'accompagnement et l'appui à l'ICCN sont actuellement assurés dans le cadre d'un contrat de gestion avec le WWF, tandis qu'au niveau de la Réserve de Biosphère de Yangambi (dont la gestion est de la compétence de l'Institut national pour l'Etude et la Recherche Agronomiques – INERA – et non pas de l'ICCN), le PPP en vigueur a été signé entre l'INERA et le CIFOR.

C'est dans le but d'accompagner la mise en œuvre et d'assurer un pilotage concerté des projets s'inscrivant dans l'Alliance pour le développement durable que l'UE a confié à Expertise France le déploiement d'une assistance technique (AT). L'AT remplira le rôle d'ensemblier, d'appui scientifique et de coordination en soutien aux actions déployées par les gestionnaires de PPP opérant dans les cinq paysages prioritaires susmentionnés. Elle s'appuiera sur les réalisations atteintes par l'AT précédente (Cellule d'audit technique et de coordination – CATCO), sur l'expertise et l'expérience des gestionnaires de PPP et de leurs partenaires locaux, ainsi que sur la présence institutionnelle assurée par l'ICCN, l'INERA et les autres institutions publiques concernées tant au niveau des paysages ciblés qu'au niveau de Kinshasa. Les activités qui seront mises en œuvre au cours du mandat de l'AT (soit, sous sa forme actuelle, jusqu'en juillet 2027) dans le cadre de l'Alliance pour le développement durable porteront sur un budget cumulé, à date, de 216 millions d'euros. Dotée d'un budget de 4,3 millions d'euro, l'AT comporte les trois composantes suivantes :

- C1 : L'Alliance pour le développement durable en RDC est pilotée et animée en coordination avec les autorités nationales.
- C2 : L'accès à des expertises thématiques et méthodologiques tenant compte de la dimension genre est assuré.
- C3 : Le partage de connaissances et d'expériences entre les partenaires est facilité.

III. Description de la mission

1) Objectif général

L'Expert(e) long terme devra appuyer le Chef de projet dans la mise en œuvre des deux composantes suivantes du projet :

- Composante 2 : L'accès à des expertises thématiques et méthodologiques tenant compte de la dimension genre est assuré.
- Composante 3 : Le partage de connaissances et d'expériences entre les partenaires est facilité.

2) Responsabilités spécifiques

Dans le cadre de la Composante 2, l'Expert(e) long terme sera chargé(e) de planifier, mettre en œuvre et piloter les activités concernant l'accès des bénéficiaires du projet à des expertises thématiques et méthodologiques tenant compte de la dimension genre. Sous la responsabilité du Chef de projet, il/elle sera notamment amené à :

- mettre en place et gérer un système rationnel de recueil des besoins exprimés par les bénéficiaires ;

- constituer et tenir à jour une base de données des expertises court terme potentielles et de celles déjà fournies, en lien avec les objectifs de capitalisation ;
- s'assurer que la dimension genre est bien intégrée et visible dans les expertises dès lors que cela est pertinent ;
- contribuer à la sélection des experts court terme ;
- appuyer le bureau Expertise France de Kinshasa dans l'organisation logistique des missions d'expertise court terme ;
- consolider, vulgariser et partager les résultats des expertises court terme entre/parmi les bénéficiaires et les partenaires, sous divers formats (ateliers de restitution, publications, présentations lors des Comités de Pilotage du projet ou des rencontres de la Team Europe, etc.) ;
- contribuer au suivi-évaluation du projet ;
- mettre en œuvre toute autre activité répondant aux objectifs de la Composante 2 en fonction des instructions du Chef de projet.

Dans le cadre de la Composante 3, l'Expert(e) long terme sera chargé(e) de planifier, mettre en œuvre et piloter les activités concernant le partage des connaissances et des expériences entre/parmi les bénéficiaires et les partenaires de l'ADD. Sous la responsabilité du Chef de projet, il/elle sera notamment amener à :

- définir les besoins et des objectifs réalistes en matière de capitalisation, apprentissage et renforcement des capacités pour chaque bénéficiaire du projet ;
- s'assurer que les leçons apprises dans le cadre de la composante 2 sont partagées auprès de l'ensemble des bénéficiaires du projet et auprès des autorités nationales et régionales lorsque cela est pertinent ;
- organiser des activités de partage d'expérience allant au-delà des expertises court terme mobilisées, en fonction des intérêts exprimés par les bénéficiaires du projet (sous la forme d'ateliers, de voyages d'étude, etc.) ;
- intégrer les leçons apprises et autres éléments de capitalisation du projet dans les échanges et le rapportage de la Team Europe Initiative ;
- contribuer au suivi-évaluation du projet ;
- contribuer à la communication externe du projet lorsque celle-ci intègre des éléments de capitalisation ;
- mettre en œuvre toute autre activité répondant aux objectifs de la Composante 3 en fonction des instructions du Chef de projet.

Les éléments présentés ci-dessus sont généraux et présentés à titre indicatif. Les missions seront précisées conjointement avec l'Expert lors de la phase de cadrage.

3) Livrables attendus

Les livrables précis et leurs dates de livraison seront définis dans chaque bon de commande par le Chef de projet. Ils pourront inclure : termes de référence d'expertises court terme, grilles de sélection des experts court terme, termes de référence d'ateliers ou de voyages d'étude, brèves publications, supports de présentation, rapports, agendas et comptes-rendus de réunions, etc.

4) Coordination

L'Expert(e) long terme travaillera sous la responsabilité du Chef de projet, qui sera donc son premier interlocuteur pour tous les aspects techniques et administratifs.

Il/Elle sera également amené(e) à travailler avec l'expertise long terme en suivi-évaluation qui sera mobilisée dans le cadre du projet, ainsi qu'avec le Chargé de projets Géographique et le Chargé de projets Technique du siège d'Expertise France.

Une coordination étroite avec l'équipe de mise en œuvre du projet, sous la responsabilité du Chef de projet, devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu'à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec le Chef de projet seront à prévoir sur l'état d'avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

IV. Profil souhaité

1) Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme de niveau master 2 en gestion des ressources naturelles, conservation de la biodiversité, écologie, relations internationales, ou équivalent.
- Excellentes qualités/capacités :
 - o de communication, orale et écrite ;
 - o de synthèse et de rédaction ;
 - o de travail en équipe ;
 - o de transmission des savoirs auprès d'interlocuteurs variés.
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) et de l'anglais (écrit et oral).

2) Expérience professionnelle générale

- Minimum de 15 ans d'expériences professionnelles dont au moins 8 ans dans l'appui à la mise en œuvre de projets de coopération internationale dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles.
- Expérience dans la mobilisation d'expertise pour des projets de coopération internationale.
- Expérience préalable de renforcement des capacités des ONG et des autorités nationales et régionales.

3) Expérience professionnelle spécifique

- Connaissance approfondie des enjeux de développement durable en Afrique centrale et en particulier en RDC.
- Expériences de travail avérées au sein du paysage institutionnel et des bailleurs de fonds internationaux (en particulier l'Union européenne) en RDC.
- Familiarité avec l'initiative NaturAfrica et les assistances techniques qui y sont rattachées.

V. Informations complémentaires

1) Période de mise en œuvre souhaitée : septembre 2024 à juillet 2027.

2) Lieu de mise en œuvre : Lieu de résidence de l'Expert(e), avec des missions régulières à Kinshasa et éventuellement dans les paysages couverts par le projet, en fonction des besoins exprimés par le Chef de projet.

- 3) **Documents demandés (en français)** : CV à jour, offre technique et financière brève (2 pages maximum), lettre de motivation (1 page maximum). **Toute offre incomplète sera pénalisée lors de la présélection des dossiers.**

- 4) **Processus de sélection** : analyse des dossiers puis entretiens avec les 3 candidat(e)s les mieux classé(e)s.